

Interview



Martine Gruère a exercé en centre médico-psychologique, comme psychothérapeute pour enfants. Elle a dirigé l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France, avant de rejoindre la Fondation de France en 2002. Expert-conseil Solidarités, elle est co-responsable de l'expérimentation Dynamiques territoriales: celle-ci, sur plusieurs sites déterminés, favorise l'émergence d'idées et de projets innovants et efficaces. Depuis sa création en 2010, Martine Gruère est l'un des moteurs de l'enquête sociologique que la Fondation de France consacre régulièrement à la solitude.

«La meilleure politique est de permettre aux personnes isolées de devenir acteurs de projets partagés»

Au vu de l'étude 2016 de la Fondation de France, quel est le visage actuel de la solitude ?

Sur le fond, il ne marque pas d'évolution par rapport à ceux de nos éditions précédentes. Comme pour celles-ci, la présente étude aborde les deux aspects du phénomène. D'abord, celui de l'isolement objectif, en comptabilisant le nombre de rencontres de tel type survenues durant telle période, par exemple. Ensuite, celui du ressenti, car on peut souffrir d'isolement au sein d'un couple, ou vivre seul sans en ressentir un profond malaise. Certes, la précarité renforce l'isolement, puisque 34% des personnes isolées ont de bas revenus, contre 26% en moyenne dans la population. Mais ce que relève notre édition 2016 est l'influence d'un nouveau facteur aggravant, la défiance. Elle interdit d'aller vers l'autre, de s'en remettre aux institutions et au monde en général: 17% des personnes qui déclarent ne pas voter sont isolées, soit plus du double de celles qui votent à chaque élection. La défiance procède de deux facteurs. D'abord, l'appauvrissement des relations humaines directes, puisqu'aujourd'hui les échanges quotidiens sont remplacés par des transactions désincarnées, distributeur automatique ou service en ligne. Ensuite, la peur. Tout ceci pousse au repli. Chez une personne isolée, l'effet de cette rupture des liens est multiplié. Elle peut même conduire au non-recours aux structures d'aide disponibles.

Quels contre-feux la Fondation de France propose-t-elle pour lutter contre le phénomène ?

En premier lieu, l'action participative. Elle consiste pour une personne à s'impliquer avec d'autres. À son degré zéro, elle se limite à une simple adhésion: j'assiste à une réunion en spectateur muet. Une version plus active sera, par exemple, le fait d'apporter un gâteau à un réveillon solidaire. Mais à lui seul, ce geste ne sortira pas de sa solitude celui qui en souffre. L'approche collaborative passe par une action qui s'installe dans la durée. Elle consiste à marcher ensemble vers un but. Ainsi, des personnes créent des chantiers collaboratifs pour restaurer leurs maisons traditionnelles, sur une base d'apprentissage mutuel et de travail partagé. Les habitants d'un quartier à l'abandon font construire l'immeuble dont ils rêvent: deux initiatives soutenues par notre expérimentation Éco-habitat. Cette révolution se matérialise aussi dans nos appels à projets. Ils comportaient un P+ signalant la subvention supplémentaire accordée aux projets à dimension participative. Nous l'avons remplacé par un C+, comme co-construction. Ce n'est pas un détail: le sociologue Alain Mergier souligne que «la vraie douleur de l'isolement relationnel n'est pas de ne plus avoir personne sur qui compter, mais de croire que personne ne compte sur vous.» La meilleure politique est de permettre aux personnes isolées de devenir parties prenantes de projets partagés.

Existe-t-il d'autres stratégies pour rendre le processus plus efficace ?

On peut ajouter un élément tiers à la relation binaire. Qu'il s'agisse d'une personne, d'un animal, d'un intérêt ou d'un projet commun, ce médiateur rendra le fonctionnement plus fluide. Comme dit la formule, «pour être bien à deux, il faut être trois». Or, agir en faveur du collectif, c'est servir l'intérêt général. Un concept inséparable des valeurs et des objectifs de la Fondation de France. ■